



COMMUNIQUE N° 002/C/PAK/DG/DAG/CMA/2018 DU 28 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/PAK/CIPM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR L'AMENAGEMENT D'UNE DEUXIEME TRANCHE OPERATIONNELLE DE 23,6 HA DE TERRAINS AU DROIT DU PORT AUTONOME DE KRIBI DEDIES AUX ACTIVITES LOGISTIQUES.

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, AUTORITE CONTRACTANTE, communique :

Les résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°021/AONO/PAK/CIPM/2018 du 17 septembre 2018 pour l'aménagement d'une deuxième tranche opérationnelle de 23,6 ha de terrains au droit du Port Autonome de Kribi dédiés aux activités logistiques, se présentent comme suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
Lot 1	Terrassements généraux de 4,2 ha	China Harbour Engineering Company (CHEC) BP. 35518 Yaoundé	651 890 329	777 379 217	Cinq (05) mois
Lot 2	Terrassements généraux de 2,1 ha		Infructueux		
Lot 3	Terrassements généraux de 6,1 ha		Infructueux		
Lot 4	Terrassements généraux de 11,2 ha	China Harbour Engineering Company (CHEC) BP. 35518 Yaoundé	725 363 369	864 995 817	Sept (07) mois

Le responsable de cette entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, dans les services du Port Autonome de Kribi, sis à l'immeuble EMERGENCE à Kribi, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Fait à Kribi, le 28 JAN 2019

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi



Patrice Melom



DECISION N° 156 /D/DG/PAK/2018 du 28 JAN 2019 portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°021/AONO/PAK/CIPM/2018 du 17 septembre 2018 pour l'aménagement d'une deuxième tranche opérationnelle de 23,6 ha de terrains au droit du Port Autonome de Kribi dédiés aux activités logistiques.

Le Directeur Général,

- Vu l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Économique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu la Loi n° 98/021 du 24 décembre 1998 portant Organisation du Secteur Portuaire ;
- Vu la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu les textes légaux régissant les corps de métier ;
- Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier des marchés publics ;
- Vu la résolution n°064/PAK/CA/2017 du 28 décembre 2017 portant adoption Régime Général Interne des Marchés du PAK ;
- Vu la résolution n°067/PAK/CA/2017 du 28 décembre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PAK ;
- Vu la résolution n°071/PAK/CA/2017 du 28 décembre 2017 portant nomination du Président et des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PAK ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°021/AONO/PAK/CIPM/2018 du 17 septembre 2018 ;
- Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 07 décembre 2018 ;
- Vu la correspondance n°0001/L/18/PAK/PCA/CE1/CE2 du 11 janvier 2019 suite au contrôle a priori ;
- Vu le procès verbal de négociation de l'offre du lot 4 de l'entreprise China Harbour Engineering Company (CHEC) ;

Décide :

Article 1 : Les prestations objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°021/AONO/PAK/CIPM/2018 du 17 septembre 2018 pour l'aménagement d'une deuxième tranche opérationnelle de 23,6 ha de terrains au droit du Port Autonome de Kribi dédiés aux activités logistiques, sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
Lot 1	Terrassements généraux de 4,2 ha	China Harbour Engineering Company (CHEC) BP. 35518 Yaoundé	651 890 329	777 379 217	Cinq (05 mois)
Lot 2	Terrassements généraux de 2,1 ha		Infructueux		
Lot 3	Terrassements généraux de 6,1 ha		Infructueux		
Lot 4	Terrassements généraux de 11,2 ha	China Harbour Engineering Company (CHEC) BP. 35518 Yaoundé	725 363 369	864 995 817	Sept (07) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Kribi, le 28 JAN 2019

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi

Copie :

- PCA/PAK ;
- ARMP ;
- PCIMP.



Patrice Melom